



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461
Télec. : 819.228.2193
Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca
Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Maskinongé,
tenue à Louiseville, le mercredi 9 décembre 2015, à 19 heures 30

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

Objet : Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS)

N/D : 2-2 (2015-2016)

Considérant l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de Maskinongé, en juillet 2015;

Considérant qu'en vertu de l'article 12 de ladite entente, la MRC doit adopter une Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS);

Considérant que la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) est un levier permettant de répondre aux enjeux de développement territorial de la MRC de Maskinongé;

Considérant que cette politique permet de soutenir la réalisation de projets en lien avec le *Plan de développement stratégique du territoire de la MRC de Maskinongé*, adopté en octobre 2015;

Considérant que les projets déposés à la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) doivent obligatoirement s'arrimer à l'une des orientations du *Plan de développement stratégique du territoire de la MRC de Maskinongé*;

Considérant l'importance d'une telle politique pour le développement du territoire de la MRC de Maskinongé;

POUR CES MOTIFS :

342/12/15 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
appuyée par Claude Boulanger, maire de Charette;

Que le conseil de la MRC de Maskinongé adopte la *Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS)*, telle que déposée, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

/S/ Robert Lalonde, préfet

/S/ Janyse L. Pichette, secrétaire-trésorière

EXTRAIT POUR COPIE CONFORME LE 17 DÉCEMBRE 2015.

COPIE CONFORME

Janyse L. Pichette
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Une richesse infinie de trésors naturels